

AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

"Le Longeau"

route de Lessy - ROZERIEULLES
B.P.19 - 57161 MOULINS LES METZ

Réseau National de Bassin

1998

(rapport final)

GEREEA

20, rue Maurice Barrès – 57 000 METZ

REMARQUES :

Pour l'année 1998, le GEREEA a effectué des relevés hydrométriques à différentes stations du Réseau National de Bassin.

Ce rapport final présente, pour chacune des stations, une fiche station avec ses coordonnées, un tableau récapitulatif des hauteurs d'eau mesurées, un tableau de correspondance hauteur-débit issu de la courbe de tarage ainsi que le graphique correspondant. On fournit également les fiches caractéristiques des stations et les résultats des mesures de débits illustrés par leur graphique au verso.

La liste des stations et son cours d'eau s'établit de la façon suivante, par ordre alphabétique :

- BASSONCOURT (Meuse) -
- BAZOILLES (Meuse) -
- BEAUCLAIR (Wiseppe) -
- BELMONT (Vair) -
- BREUVANNES (Flambard) -
- HOUDELAUCOURT (Othain) -
- MALAINCOURT (Anger) -
- MANGIENNES (Loison) -
- MERCY-LE-BAS (Piennes) -
- REMOVILLE (Vraine) -
- RIGNY-ST-MARTIN (Aroffe) -
- SAPOGNE (Marche) -
- VILLE-AU-MONTOIS (Crusnes) -
- VILLOUXEL (Sâonnelle) -
- VOID-VACON (Méholle) -
- VRECOURT (Mouzon) -

Dans l'ensemble l'établissement des courbes de tarage n'appelle pas de remarques particulières. Quelques stations posent néanmoins quelques problèmes puisqu'il est nécessaire d'y établir deux ou trois (Belmont) courbes de tarage.

L'identification des causes est facile et souvent déjà mise en évidence au cours de l'année 1997.

Il s'agit :

- d'une part de problème de développement de végétation aquatique pour les stations de Bassoncourt, Bazoilles, Malaincourt, Mangiennes et Ville-au-Montois,
- d'autre part de modification de ligne d'eau suite à l'édification de barrage (Belmont et Houdelaucourt) et de reconstruction d'un radier de pont (Breuvannes).

D'une manière générale nous avons pu à l'aide des jaugeages des années précédentes, reconstituer les courbes qui nous semblent refléter le plus les modifications. Pour la station d'Houdelaucourt, nous n'avons pu établir deux courbes compte tenu de l'existence d'un barrage temporaire (du 08/08/98 au 12/10/98) bien que trois mesures aient été faites pendant cette période.